

17.03.2025 – 14:37 Uhr

Le chômage partiel pèse sur un tiers de la branche MEM - la politique doit agir

Une enquête de Swissmechanic révèle qu'environ un tiers des entreprises de la branche MEM suisse sont touchées par le chômage partiel. Ce sont surtout les petites et moyennes entreprises qui luttent contre les conséquences. La politique est appelée à trouver des solutions plus rapides et moins bureaucratiques afin de garantir la compétitivité de la branche.

Une récente enquête menée auprès des entreprises membres de Swissmechanic a examiné les effets du chômage partiel sur l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux. Les résultats illustrent la diversité des expériences que les entreprises ont faites avec cette mesure et jettent un regard sur les perspectives d'avenir.

Taille des entreprises et chômage partiel

La majorité des entreprises participantes n'a certes pas été directement confrontée au chômage partiel. Au total, 70% des personnes interrogées ont déclaré ne pas avoir introduit le chômage partiel. Cependant, parmi les entreprises qui doivent recourir à cette mesure, les petites et moyennes entreprises sont touchées de manière disproportionnée : Environ 45% des entreprises de 10 à 49 collaborateurs et 29% des entreprises de 50 à 249 collaborateurs ont eu recours au chômage partiel.

Durée variable

La durée du chômage partiel varie selon les entreprises. Environ 36% des entreprises qui ont introduit le chômage partiel le font depuis plus de six mois. D'autres 26% sont concernées depuis trois à six mois, tandis que 30% ont mis en œuvre un chômage partiel d'un à trois mois. Seuls 6% ont appliqué la mesure pendant moins d'un mois.

Influence plus ou moins marquée

L'impact du chômage partiel sur le personnel est également variable : dans 41% des entreprises concernées, 26 à 50% des collaborateurs sont touchés par le chômage partiel, tandis que 28% des entreprises ont indiqué que 76 à 100% de leur personnel était concerné. Le chômage partiel a un impact variable sur la production et les services dans les entreprises. Dans 45% des entreprises, l'impact est décrit comme modéré, tandis que 17% des entreprises ont signalé un impact important.

Indemnités demandées

47% des entreprises ont indiqué avoir reçu un soutien de l'Etat, comme par exemple des indemnités de chômage partiel. 39% n'ont pas encore fait appel à cette aide, tandis que 13% en ont déjà fait la demande.

Bureaucratie et autorisation

La majorité des entreprises (45%) ont signalé que l'autorisation de chômage partiel a été accordée relativement rapidement, mais que les obstacles bureaucratiques n'ont pas été totalement absents. 21% des entreprises ont vécu une autorisation très rapide et non bureaucratique, tandis que 17% ont indiqué que le processus était long et bureaucratique.

Une (trop) grande charge de travail

Certaines entreprises ont même décrit le traitement des décomptes de chômage partiel comme extrêmement compliqué et laborieux. Les instructions pour remplir les formulaires sont insuffisantes et il faut attendre plusieurs mois avant que le premier argent ne soit versé. Lorsque la part de chômage partiel est faible, les dépenses dépassent souvent les bénéfices réels. Il est urgent d'agir dans ce domaine. L'écrasante majorité des entreprises (75%) s'attend en effet à ce que le chômage partiel dure encore longtemps. Seules 24% des entreprises s'attendent à une fin prochaine de la mesure.

Peu d'espoir pour l'avenir

L'enquête montre que le chômage partiel continue de représenter un soutien important pour de nombreuses entreprises en Suisse afin d'atténuer les effets des incertitudes économiques. Les entreprises concernées sont représentées dans différents secteurs et tailles d'entreprises, les petites et moyennes entreprises étant

particulièrement bénéficiaires de cette solution. L'avenir reste toutefois marqué par l'incertitude et de nombreuses entreprises doivent s'attendre à ce que le chômage partiel dure plus longtemps.

Contact médias

Pour toute question ou information, veuillez vous adresser à :

- Nicola Roberto Tettamanti, président de Swissmechanic, nicola.tettamanti@tecnopinz.com, +41 91 946 40 70, +41 79 419 01 14 (français, italien et allemand).

SWISSMECHANIC est l'association agile de l'industrie PME-MEM. Les plus de 1300 entreprises affiliées occupent plus de 65'000 collaborateurs, dont 6000 apprentis, et génèrent un volume de chiffre d'affaires annuel d'environ 15 milliards de francs suisses. L'association comprend 13 sections régionales, un centre national de services, l'organisation professionnelle interrégionale Forum Blech et l'organisation associée Groupement suisse de l'Industrie des Machines (GIM).

SWISSMECHANIC

Felsenstrasse 6

8570 Weinfelden

Tél. 071 626 28 00

kommunikation@swissmechanic.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100053067/100929643> abgerufen werden.